



REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU CALVADOS
**COMMUNAUTE DE COMMUNES
INTERCOM DE LA VIRE AU NOIREAU**

Délibérations

Conseil Communautaire


Séance du Jeudi 10 Septembre 2020

Nombre de membres en exercice : 61
 Nombre de membres présents : 51
 Nombre de membres ayant
 donné pouvoir : 5
 Nombre de membres excusés : 3
 Nombre de membres absents : 2

Date de convocation :
4 septembre 2020

Acte rendu exécutoire après visa du
 contrôle de légalité le :

16 SEP. 2020

et affichage le :

16 SEP. 2020

L'an 2020, le 10 septembre à 20h30, le conseil communautaire de l'Intercom de la Vire au Noireau s'est réuni en salle municipale du Vaudeville à Vire, lieu choisi afin de pouvoir respecter les préconisations sanitaires liées à la pandémie de la Covid-19, sous la présidence de M. Marc ANDREU SABATER, Président.

Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par mail et par courrier aux conseillers communautaires le 4 septembre 2020

La convocation et l'ordre du jour ont été affichés sur le site internet et au siège de l'Intercom de la Vire au Noireau le 4 septembre 2020.

M. Corentin GOETHALS a été nommé secrétaire de séance conformément aux dispositions de l'article L.2121-15 du CGCT applicable à l'EPCI en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT.

5 - Institutions et Vie Politique
5.3 - Désignation de représentants

Objet : Office de Tourisme du Pays de Vire et des Collines de Normandie – Désignation des représentants au Comité de Direction

Noms des Conseillers	Présents	Excusés			Absents
		* Représenté(e) par : (Nom du conseiller suppléant en vertu de l'article L5211-6)	*A donné pouvoir à : (article L. 2121-20, applicable en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT)	N'étant ni représenté par un suppléant et/ou n'ayant pas donné pouvoir	
CONDE-EN-NORMANDIE					
M. Xavier ANCKAERT	x				
Mme Nathalie BOUILLARD					x
Mme Catherine CAILLY	x				
M. Pascal DALIGAULT	x				
M. Sylvain DELANGE			X : M. Manuel MACHADO		
Mme Valérie DESQUESNE	x				
M. Jean ELISABETH	x				
Mme Najat LEMERAY	x				
LA VILLETTE					
M. Daniel BREARD	x				

Noms des Conseillers	Présents	Excusés			Absents
		* Représenté(e) par : (Nom du conseiller suppléant en vertu de l'article L5211-6)	*A donné pouvoir à : (article L. 2121-20, applicable en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT)	N'étant ni représenté par un suppléant et/ou n'ayant pas donné pouvoir	
PERIGNY					
Mme Jean-Christophe MEUNIER	x				
PONTECOULANT					
M. Jean-Pierre MOURICE				x	
SAINT-DENIS-DE-MERE					
M. Manuel MACHADO	x				
TERRES-DE-DRUANCE					
M. Jean TURMEL	x				
BEAUMESNIL					
M. Gilles PORQUET	x				
CAMPAGNOLLES					
Mme Catherine GOURNEY LECONTE	x				
LANDELLES-ET-COUPIGNY					
M. Denis JOUAULT			X : M. Gilles PORQUET		
LE MESNIL-ROBERT					
M. Jean-Claude RUAULT	x				
NOUES-DE-SIENNE					
Mme Coraline BRISON-VALOGNES	x				
M. Olivier JEANNEAU	x				
Mme Colette JOUAULT	x				
Mme Bernadette LEROY	x				
M. Georges RAVENEL				X : Mme Coraline BRISON-VALOGNES	
PONT-BELLANGER					
M. Christian MARIETTE	x				
SAINT-AUBIN-DES-BOIS					
M. Maurice ANNE	x				
SAINTE-MARIE-OUTRE-L'EAU					
Mme Catherine GARNIER	x				
SOULEUVRE-EN-BOCAGE					
Mme Annick ALLAIN	x				
M. Alain DECLOMESNIL	x				
M. Régis DELIQUAIRE	x				
M. Didier DUCHEMIN	x				
M. Marc GUILLAUMIN	x				
M. Francis HERMON	x				
Mme Marie-Line LEVALLOIS	x				

Noms des Conseillers	Présents	Excusés			Absents
		* Représenté(e) par : (Nom du conseiller suppléant en vertu de l'article L5211-6)	*A donné pouvoir à : (article L. 2121-20, applicable en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT)	N'étant ni représenté par un suppléant et/ou n'ayant pas donné pouvoir	
M. Eric MARTIN			X : M. Régis DELIQUAIRE		
Mme Natacha MASSIEU	x				
Mme Sandrine SAMSON	x				
Mme Cyndi THOMAS			X : Mme Natacha MASSIEU		

<u>VALDALLIERE</u>					
M. Jean-Paul ANGENEAU	x				
Mme Isabelle BACHELOT	x				
M. Frédéric BROGNIART	x				
Mme Caroline CHANU				x	
M. Gilles FAUCON	x				
Mme Brigitte MENNIER	x				
Mme Sabrina SCOLA	x				

<u>VIRE NORMANDIE</u>					
M. Marc ANDREU SABATER	x				
Mme Marie-Noëlle BALLE				x	
Mme Cindy BAUDRON					x
M. Lucien BAZIN	x				
Mme Marie-Ange CORDIER	x				
M. Serge COUASNON	x				
Mme Nicole DESMOTTES	x				
M. Corentin GOETHALS	x				
Mme Catherine MADELAINE	x				
M. Gilles MALOISEL	x				
M. Pascal MARTIN	x				
M. Gérard MARY	x				
Mme Marie-Odile MOREL	x				
Mme Valérie OLLIVIER	x				
M. Régis PICOT	x				
Mme Jane PIGAULT	x				
Mme Annie ROSSI	x				
M. Guy VELANY	x				

TOTAL	51	0	5	3	2
Nombre de Membres en exercice			61		
Nombre de conseillers présents			51		
Quorum			31		
Nombre de votants (conseillers présents + pouvoirs)			56		

M. Marc ANDREU SABATER, Président donne lecture du rapport suivant :

Chers collègues,

- **EPIC « Office de Tourisme » - Comité de Direction - Collèges des élus**

Par délibération concordantes de leur organes délibérants l'Intercom de la Vire au Noireau (délibération n°2019/14 du 28 mars 2019) et Pré-Bocage Intercom ont procédé à la création d'un office de tourisme intercommunautaire couvrant les deux territoires.

La création de cette structure a vocation de dynamiser l'action de l'office du tourisme, notamment en commercialisant des produits touristiques relatifs au territoire. Cette structure outil de promotion et d'attractivité du territoire, met en œuvre la stratégie touristique définie par les deux Communautés de Communes membres.

Selon les statuts de l'EPIC, le collège des élus du Comité de Direction est composé de la manière suivante :

- Collège 1 : élus des Communautés de Communes : 17 membres

La répartition des élus est effectuée selon le calcul suivant :

- 1 – un nombre fixe de 5 élus par intercommunalité (soit 10 élus sur les 17),
- 2 – un nombre variable, proportionnel au nombre de lits marchands de chaque territoire.
le nombre de sièges issus de la part variable est de 5 élus pour l'Intercom de la Vire au Noireau et 2 élus pour Pré Bocage Intercom

Les Conseils Communautaires désigneront, par siège attribué (10 pour l'Intercom de la Vire au Noireau et 7 pour Pré Bocage Intercom) : 1 membre titulaire et 1 membre suppléant.

Lors de sa séance en date du 31 août 2020, le bureau communautaire a décidé de conserver la répartition des sièges de l'Intercom de la Vire au Noireau de manière identique au mandat précédent et de la manière suivante : 2 sièges titulaires et 2 sièges suppléants par territoire.

Faisant suite au renouvellement de l'assemblée délibérante, il est ainsi demandé au Conseil Communautaire de bien vouloir désigner les représentants de l'Intercom de la Vire au Noireau au Comité de Direction de l'EPIC « Office de Tourisme ».

Ces élus siégeront également au conseil d'administration de l'association « Office de Tourisme du Bocage Normand » dans l'attente de sa dissolution.

	Titulaires	Suppléants
Pôle de proximité de Condé :	Mme Nathalie BOUILLARD	M. Pascal DALIGAUT
	M. Jean-Pierre MOURICE	M. Manuel MACHADO
Pôle de proximité de Saint-Sever	M. Georges RAVENEL	Mme Coraline BRISON-VALOGNES
	M. Olivier JEANNEAU	Mme Bernadette LEROY
Souleuvre-en-Bocage	M. Didier DUCHEMIN	M. Régis DELIQUAIRE
	Mme Sandrine SAMSON	Mme Marie-Line LEVALLOIS
Valdallière	M. Jean-Paul ANGENEAU	M. Frédéric BROGNIART
	Mme Brigitte MENNIER	Mme Sabrina SCOLA
Vire Normandie	M. Marc ANDREU SABATER	Mme Nicole DESMOTTES
	M. Régis PICOT	M. Gilles MALOISEL

Monsieur le Président rappelle les informations suivantes :

Conformément à l'article L2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) applicable à l'EPCI en vertu de l'article L5211-1

Lorsqu'il y a lieu de procéder à une nomination ou à une présentation, le vote a lieu au scrutin secret et à la majorité absolue. Si après deux tours de scrutin, la majorité absolue n'est pas atteinte, il est procédé à un troisième tour et l'élection a lieu à la majorité relative ; à égalité de voix, l'élection est acquise au plus âgé.

Toutefois, le Conseil Communautaire peut décider, à l'unanimité, de ne pas procéder au scrutin secret aux nominations ou aux présentations, sauf disposition législative ou réglementaire prévoyant expressément ce mode de scrutin.

Si une seule candidature a été déposée pour chaque poste à pourvoir au sein des commissions communautaires ou dans les organismes extérieurs, ou si une seule liste a été présentée après appel de candidatures, les nominations prennent effet immédiatement, dans l'ordre de la liste le cas échéant, et il en est donné lecture par le Président.

M. le Président demande s'il y a d'autres candidats : Aucun conseiller ne fait acte de candidature.

A l'unanimité, les conseillers communautaires décident de ne pas procéder à un vote à scrutin secret.

VOTE

Vote au scrutin ordinaire à main levée :

Pour : **56** Contre : **0** Abstentions : **0**

Adopté à la majorité Adopté à l'unanimité Non adopté

- **EPIC « Office de Tourisme » - Comité de Direction - Collège des socioprofessionnels**

Conformément aux statuts de l'EPIC, il y a lieu de procéder également à la désignation des socioprofessionnels, classés par catégorie/ groupe, amenés à siéger au sein du Comité de direction.

Le collège 2 formé des représentants des socio-professionnels comporte 12 membres, soit 6 par intercommunalité, et sont répartis en 6 groupes d'activités :

- Groupe 1 : Hôteliers / Hôteliers-Restaurateurs/ Restaurateurs
- Groupe 2 : Gîtes /Chambres d'hôtes/Campings
- Groupe 3 : Activités de Plein Air
- Groupe 4 : Associations locales en lien avec le tourisme
- Groupe 5 : Musées, Sites
- Groupe 6 : Commerçants, Producteurs, Artisans

Il est ainsi demandé au Conseil Communautaire de bien vouloir valider la liste des représentants des socioprofessionnels du territoire de l'Intercom de la Vire au Noireau, désignés par l'EPIC pour siéger au sein du comité de direction de l'EPIC

Groupe 1	Hôteliers / Hôteliers-Restaurateurs/ Restaurateurs	M. Laurent GUILLOPÉ Directeur de l'Hôtel Campanile à Vire
Groupe 2	Gîtes /Meublés/Chambres d'hôtes	Mme Catherine GALHARRET Propriétaire de chambres d'hôtes à Saint-Ouen-des-Besaces
Groupe 3	Activités de Plein Air	M. Norbert DECAEN Directeur de Normandie Luge à Soulevre-en-Bocage

Groupe 4	Associations locales en lien avec le tourisme	Titulaire : M. Frédéric YAGI LEMAITRE Directeur de la MJC de Vire Suppléant : M. Alain HUS Président de l'association des collectionneurs virois
Groupe 5	Musées, Sites	M. Billy LEBLOND Président de l'association qui gère le musée de la Percée du Bocage
Groupe 6	Commerçants, Producteurs, Artisans	Titulaire : M. Denis LELOUVIER Ferme Naturellement Normande de Landelles-et-Coupigny Suppléant : M. Stéphane LEQUERTIER Domaine de Romilly à Vassy

Le Conseil Communautaire acte la liste des représentants des socioprofessionnels du territoire de l'Intercom de la Vire au Noireau, désignés pour siéger au sein du Comité de Direction de l'EPIC

Arrêté en séance les jour, mois et an susdits
Au registre suivent les signatures.

Le Président,
M. Marc ANDREU SABATER

